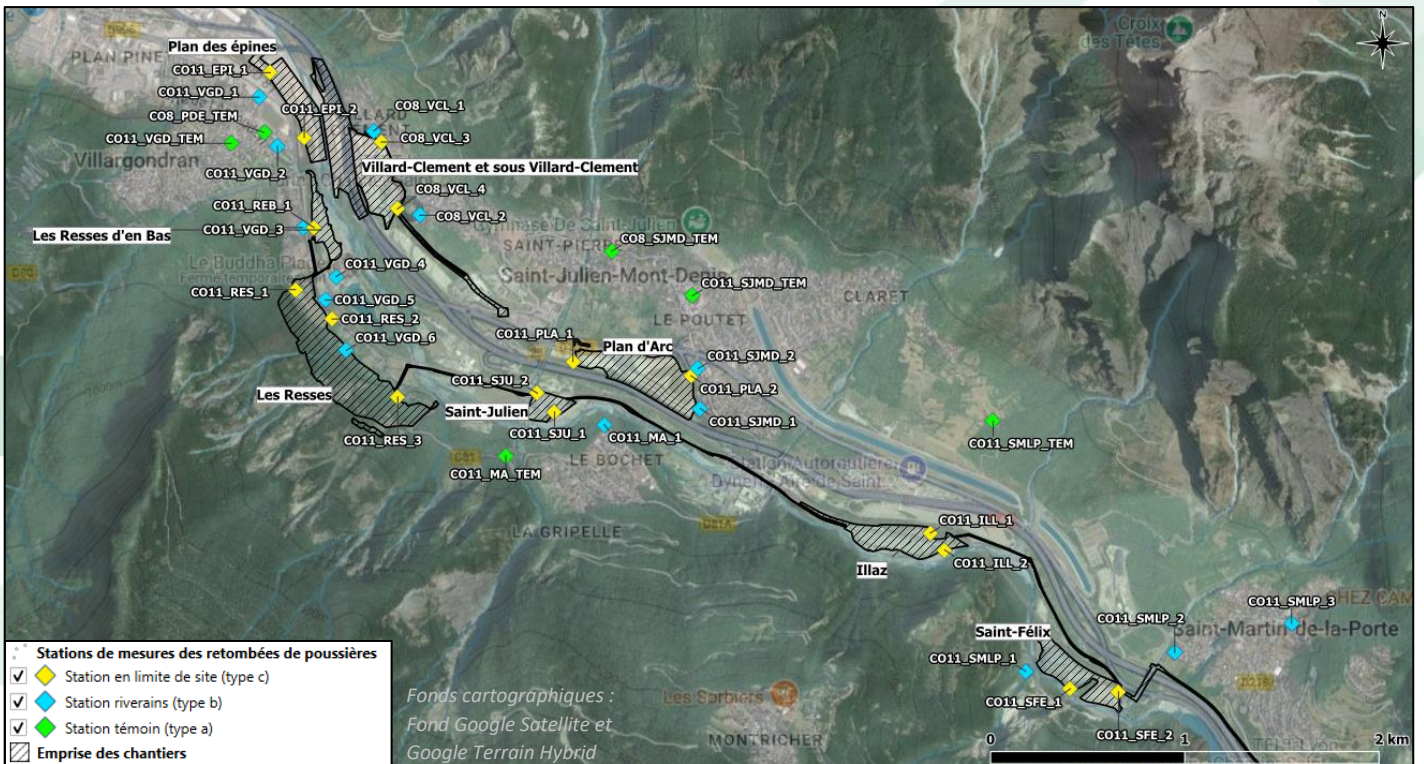
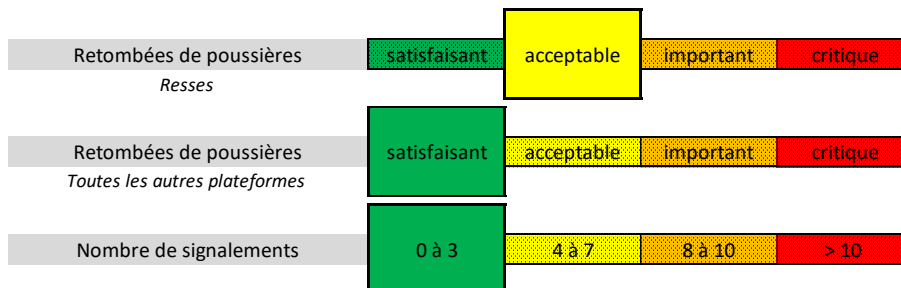


SYNTHESE

Depuis mars 2022, TELT et les Groupements surveillent en continu les retombées de poussières du chantier CO8 à l'aide de **jauges OWEN** placées à différents endroits stratégiques autour des chantiers. Depuis septembre 2024, de nouveaux capteurs viennent compléter ce réseau de mesures en lien avec les chantiers des différentes plateformes du CO11.



Les niveaux de retombées de poussières sont **satisfaisants** pour tous les points autour des plateformes sauf pour les Resses où l'empoussièrément est évalué comme **acceptable**, deux signalements ont été enregistrés pour ce 3^{ème} trimestre 2025.



Autres ressources

[Lexique de définitions et légendes](#)
[TELT Lyon Turin – Pour les riverains](#)
[Bulletins "Particules fines"](#)

FOCUS SUR LES RESULTATS DE MESURES

SITE	ANNEE 2025	juil-25	août-25	sept-25	3 ^{ème} trimestre 2025
Villard-Clément	% de points présentent une concentration < 500 mg/m ² .jour en valeur brute	100%	100%	100%	100%
	Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0	0
Plan des épines	% de points présentent une concentration < 500 mg/m ² .jour en valeur brute	75%	100%	100%	92%
	Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0	0
Resses d'en bas	% de points présentent une concentration < 500 mg/m ² .jour en valeur brute	100%	100%	100%	100%
	Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0	0
Resses	% de points présentent une concentration < 500 mg/m ² .jour en valeur brute	83%	83%	100%	89%
	% de points en limite de plateforme présentant une contribution relative < 200 mg/m ² .jour	33%	67%	100%	67%
	Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	1	1	0	2
Saint-Julien	% de points présentent une concentration < 500 mg/m ² .jour en valeur brute	100%	100%	100%	100%
	Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0	0
Plan d'Arc	% de points présentent une concentration < 500 mg/m ² .jour en valeur brute	100%	100%	100%	100%
	% de points en limite de plateforme présentant une contribution relative < 200 mg/m ² .jour	50%	100%	100%	83%
	Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0	0
Illaz	% de points présentent une concentration < 500 mg/m ² .jour en valeur brute	100%	100%	100%	100%
	Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0	0
Saint-Félix	% de points présentent une concentration < 500 mg/m ² .jour en valeur brute	80%	100%	100%	93%
	Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0	0

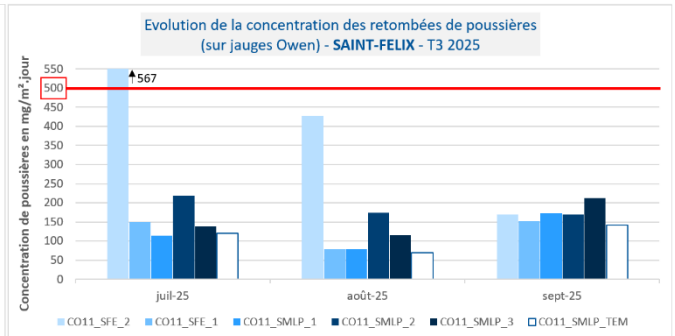
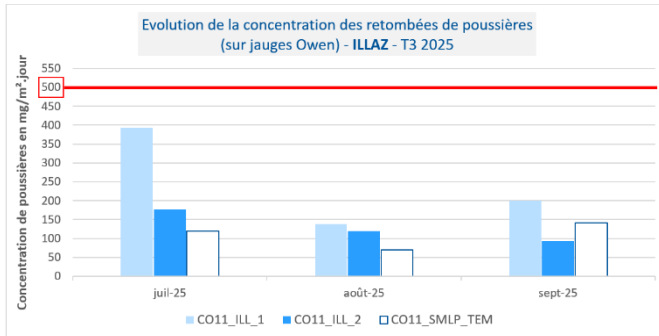
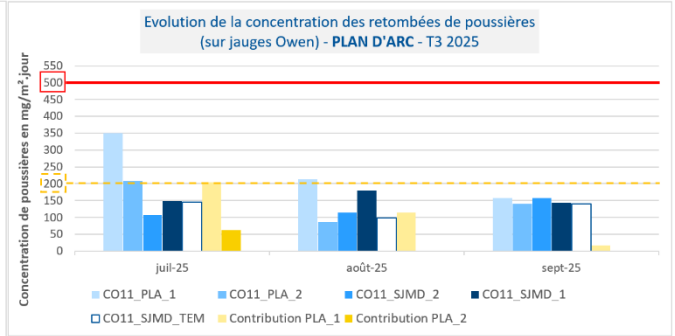
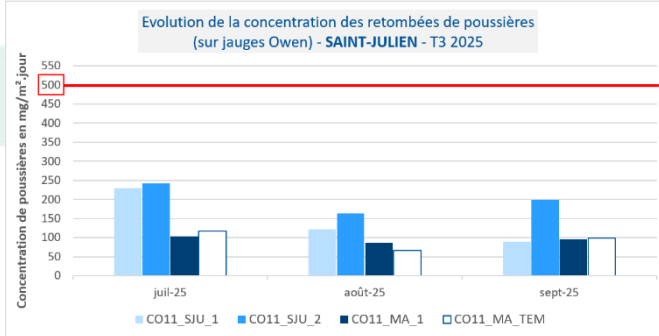
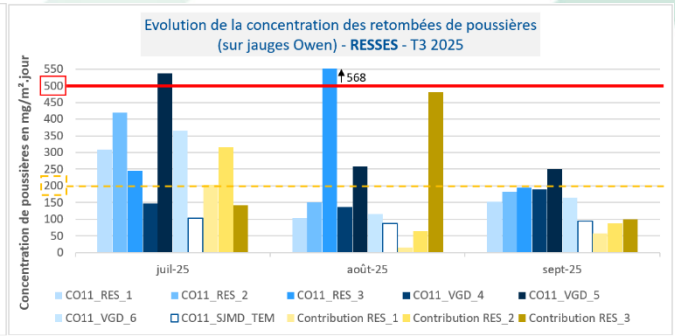
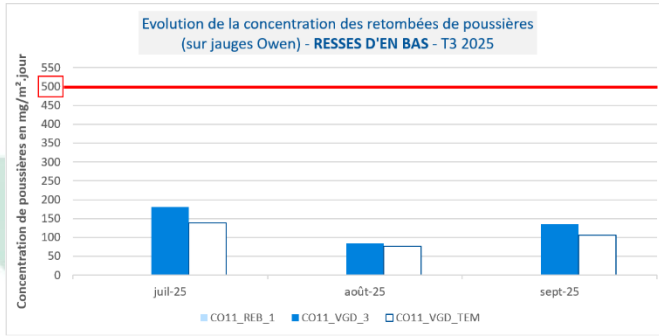
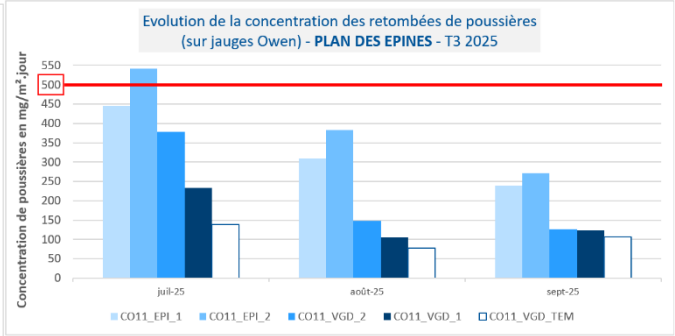
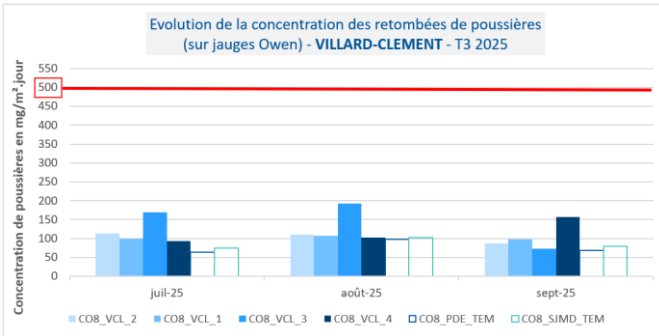


7 dépassements ponctuels ont été relevés, principalement en juillet, en limite des sites suivants, ils s'inscrivent dans un contexte estival caniculaire avec de fortes rafales de vent mesurées (jusqu'à 40-60 km/h) qui favorisent les envols de poussières.

- Plan des épines : 1 dépassement est relevé en juillet au point en limite de site EPI_2 (541 mg/m².jour) dû à une forte activité sur la plateforme,
- Resses : 4 dépassements ont été mesurés, ils sont dus à une forte activité de mise en dépôt des matériaux et à un arrosage insuffisant.
 - Riverains : 538 mg/m².jour en juillet au point VGD_5,
 - Limite de propriété : 3 dépassements ont été relevés en contribution relative supérieure au seuil réglementaire de 200 mg/m².jour pour les sites de dépôt (204 et 316 mg/m².jour pour RES_1, RES_2 en juillet, et 481 mg/m².jour pour RES_3 en août).
- Plan d'Arc : 1 dépassement est relevé en juillet au point en limite de propriété PLA_1 (205 mg/m².jour supérieur au seuil réglementaire de 200 mg/m².jour pour les sites de dépôt), il est dû à des travaux d'aménagement de la plateforme et d'évacuation de MATEX.
- Saint-Félix : 1 dépassement est relevé en juillet au point en limite de site SFE_2 (567 mg/m².jour) dû à des travaux d'assainissement et d'installation de la clôture définitive.

Suite à ces constats, le CO11 a renforcé les moyens d'arrosage au fil de l'été (rajout d'arroseuses, de cuves d'eau, de brumistateurs et test du produit ecopist) sur les différents sites de la basse vallée en priorisant le site des Resses. Ces mesures d'atténuation se sont révélées efficaces et ont permis de réduire les dépassements en août et septembre.

Les niveaux relatifs de retombées de poussières à proximité des autres plateformes sont inférieurs au seuil réglementaire de 500 mg/m².jour.



FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Au cours de ce 3^{ème} trimestre, 2 signalements de riverains ont été répertoriés. Ils concernent le site des Resses où les émissions de poussières générées par une activité intense de mouvements de matériaux sont accentuées par la période sèche et venteuse.

DATE	DESCRIPTION DE LA NUISANCE	LOCALISATION DE LA GÈNE	ORIGINE DE LA NUISANCE IDENTIFIÉE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
30/06/25	Empoussièremement important sur la plateforme	Resses	Mouvements et remaniement de matériaux. Arrosage insuffisant.	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement d'une arroseuse supplémentaire dédiée à 100% aux Resses. - Rajout d'un brumisateuseur mobile sur la plateforme. - Rappel des consignes concernant les limitations de vitesse (20km/h). - Mise en place d'asperseurs en cours d'étude.
12/08/25	Empoussièremement généré par la chute de MATEX au niveau de la jetée de la bande transporteuse provenant du site de Saint-Julien	Resses Est	Cuve d'eau du brumisateuseur dédié à ces tas de MATEX vide.	<ul style="list-style-type: none"> - Interruption des travaux. - Rappel des consignes sur l'interruption des travaux en cas de cuve vide. - Remplissage de la cuve et arrosage.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour remédier aux situations de gêne occasionnée par les émissions de poussières générées par le chantier.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98

